



DOSSIER PÉDAGOGIQUE CENTRE D'ACCUEIL LE MAS DE L'ARTAUDE



SOMMAIRE

PARTIE 1 : PRINCIPE GÉNÉRAUX

Former des citoyens, notre raison d'être
Responsabilité des partenaires
Réussir sa classe, ailleurs et autrement
Organisation du séjour
L'encadrement pour la vie collective et le transport

PARTIE 2 : LE CENTRE - LE MAS DE L'ARTAUDE

Le Pradet, entre Provence et Côte d'Azur
Sur la route du centre
Le centre Le Mas de l'Artaude
Fonctionnement du centre
Objectifs pédagogiques et éducatifs
Organisation et moyens mis en œuvre

PARTIE 3 : LES SÉJOURS

Passeport découvertes
Littoral durable
Grands navigateurs
Comme un poisson dans l'eau
En avant moussaillon
P'tits mousses

Nos partenaires éducatifs

CONTACT



PARTIE 1 : PRINCIPE GÉNÉRAUX

FORMER DES CITOYENS, NOTRE RAISON D'ÊTRE

La Ligue de l'enseignement est le plus vaste réseau d'éducation populaire en France (3 500 associations affiliées à cent Fédérations d'Œuvres Laïques). L'école s'est souvent inspirée de ses réflexions sur l'éducation.

La Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche est partie prenante, par principe et par conviction des orientations de la Ligue de l'enseignement en ce qui concerne un projet de société fondé sur la démocratie, la liberté, l'égalité de droit en tous les hommes, la citoyenneté et la laïcité.

Elle milite pour un service public national d'éducation qui place l'enfant et l'adolescent au cœur de ses préoccupations et pour mettre en place un contexte positif et favorable, afin :

- qu'ils réussissent mieux à l'école ;
- qu'ils fréquentent des lieux culturels et sportifs qu'ils ne connaîtraient pas autrement ;
- qu'ils bénéficient d'une réelle démocratisation des activités notamment physiques, artistiques, scientifiques... ;
- qu'ils s'intègrent dans la vie de l'établissement scolaire, de l'association du quartier, de la commune ;
- qu'ils aient droit à des vacances collectives de qualité.

Elle revendique avec les enseignants : des moyens supplémentaires pour l'école et la clarification des textes régissant les sorties scolaires ainsi que la responsabilité des enseignants. Elle veille à ce que les politiques éducatives (charte pour l'école du XXI^{ème}

siècle, CEL, ZEP,...), ne soient pas détournées des objectifs premiers. Elle demeure vigilante quant à leur mise en œuvre. Elle agit en prenant en compte l'enfant dans sa globalité : les temps d'école, de famille, de loisirs et de vacances.

Notre mouvement d'éducation populaire intervient sur différents axes :

- **éducation à la citoyenneté, au développement et à la paix** : semaines d'éducation contre le racisme, actions humanitaires, formation de délégués d'élèves, classes et séjours pour la paix ;
- **éducation physique, artistique et littéraire** : sport de l'enfant avec l'USEP, classes sportives, spectacles vivants et audiovisuels, classes patrimoines et culturelles.
- **éducation à l'environnement, aux sciences et techniques** : éco-école programme européen, label CED (citoyenneté, environnement, développement), expos-

ciences départementales, classes scientifiques et d'environnement, voyages scolaires éducatifs ;

- **éducation initiale, permanente et périscolaire** : associations laïques, loisirs pour tous, accompagnement scolaire et éducatif, clubs sportifs UFOLEP, accueil post-scolaire.

Si le temps de l'école est un moment essentiel de l'éducation, les sorties scolaires concourent à donner du sens aux apprentissages, en les liant avec la vie. Nos projets sont porteurs de valeurs éducatives fortes qui prennent en compte :

- **la recherche de l'autonomie** : apprendre à gérer la vie quotidienne, développer la curiosité et la créativité ;
- **la solidarité** : vivre une expérience de vie collective où les relations sont basées sur l'échange, la confiance mutuelle, le respect d'autrui.



C'est découvrir aussi d'autres cultures, d'autres patrimoines, d'autres horizons, d'autres personnes dans un esprit d'ouverture qui permet à l'enfant, de mieux se connaître, de se situer ;

- **la citoyenneté** : donner à l'enfant les moyens de son émancipation, lui permettre de devenir à la fois un "sujet", capable de dire "je" mais aussi un membre de la communauté des Hommes ; lui donner le goût et le sens des responsabilités ;

- **l'environnement** : le connaître pour l'apprécier, le respecter, le comprendre. Regarder ailleurs pour mieux penser le "ici et maintenant" dans le cadre d'un développement durable. Paradoxalement, la transplantation de l'enfant lui ouvre les yeux sur son propre environnement jusqu'alors invisible pour lui, à force de lui être familier ;

- **l'éducation à la connaissance** : aider l'élève à se construire une nouvelle relation avec les savoirs et les apprentissages par des démarches systématiques. Réinvestir et expérimenter les connaissances de base. S'approprier des techniques et des outils. Améliorer les compétences méthodologiques.

La F.O.L. Ardèche met en œuvre pour ces séjours éducatifs :

- nous aidons l'enseignant dans la définition, la planification, la réalisation de son projet dans le respect de ses objectifs ;

- nous lui offrons notre connaissance du milieu local par une documentation adaptée ;

- nous dégageons avec lui les caractéristiques prioritaires en fonction de son budget ;

- nous organisons des réunions de préparation ;

- nous lui donnons des conseils pratiques issus de nombreuses années d'expériences (organisation matérielle, voyage, vie quotidienne...).

La F.O.L. Ardèche s'engage :

- tous les centres sont agréés par les services de la D.D.J.S. et de l'Éducation Nationale. Ils répondent aux exigences de la réglementation en vigueur (sécurité, hygiène) ;

- le personnel du centre est compétent et formé.

L'équipe de service est à l'écoute de chacun et l'équipe pédagogique composée d'au moins un directeur et d'animateurs qualifiés, aide l'enseignant à réaliser son projet. Elle assure ses fonctions d'accueil, de coordination, de suivi sanitaire, d'animation. Ces personnes sont toutes salariées. Tous les intervenants extérieurs ont les qualifications requises et sont agréés par les services de l'Éducation Nationale. Nous pouvons participer à des réunions de présentation des séjours aux familles. Nous élaborons des conventions qui fixent clairement les modalités de fonctionnement et de règlement. Nous aidons à ren-

seigner les dossiers administratifs : inscriptions des centres au répertoire départemental, photocopies des diplômes des intervenants (Brevets d'Etat, PSC1...), fiches d'information sur les transports. Nous sommes garants du bon déroulement du projet. Chaque centre dispose :

- d'une documentation et d'outils pédagogiques adaptés en fonction de son implantation ;

- de salles d'activités.

La valeur pédagogique des sorties scolaires n'est plus à démontrer. Ce sont des espaces d'enthousiasme et de complicité, de solidarité irremplaçables.

Les sorties avec nuitées sont autorisées par l'Inspecteur d'Académie du département d'origine (l'I.A. du département d'accueil émet un avis). Les délais de dépôt de dossier concernant les sorties avec nuitées :

- dans le département : 5 semaines

- dans un autre département : 8 semaines.

- à l'étranger : 10 semaines.

Une réunion avec les familles est nécessaire (les familles doivent être informées des conditions dans lesquelles les sorties sont organisées). L'avis du conseil d'école, lui, est obligatoire.



COND!TIONS GÉNÉRALES

Nos tarifs comprennent pour nos propres centres (sauf formule mini-budget) :

- la pension complète ;
- l'encadrement suivant les tableaux ci-dessous ;
- la gratuité accompagnateur selon effectif ;
- l'activité.

ENCADREMENT

Elémentaire	Animateurs F.O.L. Ardèche	Enseignants	Accompagnateurs
0-20	1	1	-
> 20	1	1	1
> 30	1	1	2

Maternelle	Animateurs F.O.L. Ardèche	Enseignants	ATSEM	Accompagnateurs
0-24	1	1	1	-
> 24	1	1	1	1
> 32	1	1	1	2



L'ASSURANCE APAC AVEC LA F.O.L. ARDÈCHE



La Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche souscrit une assurance spéciale auprès de l'APAC garantissant les participants contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile et des accidents corporels ainsi que tout rapatriement sanitaire d'urgence.

Cette assurance (obligatoire pour les classes) est comprise dans le prix de journée. Toutes les prestations non prévues sur la convention seront facturées en sus. Les tarifs forfaitaires (séjours de 5 à 6 jours) n'entraînent pas de réduction si le séjour est inférieur en durée.



RESPONSABILITÉ DES PARTENAIRES

L'Éducation Nationale

La classe de découvertes relève de la responsabilité de l'Éducation Nationale. Le contrôle est effectué par les services de l'Inspection Académique du département d'accueil, en l'occurrence l'Ardèche (les locaux, les contenus pédagogiques, l'agrément des animateurs).

L'enseignant

Il est responsable et garant du projet. De ce fait, il prend des initiatives et imagine des activités hors du champ habituel de l'école, met en œuvre une pédagogie de la responsabilité, utilise au mieux les moyens dont il dispose.

La commune, le département

Il est vrai que sans l'effort consenti par les élus locaux, peu de classes pourraient partir. De plus en plus de communes inscrivent cette activité à leur budget. La décision doit être prise par délibération du Conseil Municipal et inscrite au budget de la commune (section de fonctionnement - œuvre scolaire - chapitre 944). Les conseils d'écoles, conseils de maîtres et de parents d'élèves ont un rôle important auprès des élus locaux qu'il faut convaincre.

Les parents

En général, l'accord des parents sur la perspective du départ est acquis. Les réserves les plus fréquemment exprimées portent d'abord sur le coût supporté par les familles.

L'association responsable de l'équipement d'accueil : la F.O.L. Ardèche

Depuis longtemps, les mouvements et les associations d'éducation populaire qui ont pour vocation de prolonger l'action de l'école, ont pris conscience de l'importance des classes de découvertes, lieu

de rencontre privilégié entre l'école et la péri-école, occasion d'actions communes entre le service public de l'Éducation Nationale et le mouvement associatif.

La F.O.L. a apporté dans cette collaboration, sa réflexion, ses expériences, sa compétence et l'engagement de ses militants.

Les objectifs pédagogiques sont définis et les moyens pour les réaliser sont recherchés avec tous les partenaires dans la perspective d'améliorations possibles.

L'intervention du secteur « Séjours éducatifs » de la F.O.L. Ardèche se situe dans l'aide à l'élaboration d'un projet, la recherche de financement, et de partenaires, l'organisation, au mieux des séjours et l'innovation.

L'équipe du centre

L'animateur

Titulaire du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou équivalences (BPJEPS...), il a une connaissance des enfants et une expérience de la vie en collectivité. Il collabore de façon importante à la qualité de la vie quotidienne, encadre la vie collective et assure la permanence de l'activité éducative. Les animateurs du centre, connaissent celui-ci, ses environs, le milieu.

Ils vous seront d'une aide précieuse pour permettre une découverte efficace et de qualité durant votre séjour.

Ces animateurs sont salariés, sur une base de 35 heures par semaine et ont droit à deux jours de congés hebdomadaire, qu'ils prennent de façon à ne pas gêner le bon déroulement des séjours.

L'intervenant

Il fait partie intégrante de l'équipe éducative même si ses interventions sont ponctuelles.

Le personnel de service et d'entretien

Ils participent à la vie du centre, à la qualité de l'accueil et par conséquent à la réalisation de nos objectifs éducatifs.

Le directeur

Il est l'élément responsable, l'hôte chargé de tous les aspects de la vie de la maison. Il gère le fonctionnement des séjours, supervise les tâches de ses collaborateurs (animation et service), coordonne les interventions. Il est le relais entre la classe et le milieu d'accueil, le représentant principal de l'œuvre sur le centre. Il connaît le village et peut faciliter les relations extérieures, conseiller les instituteurs, les professeurs d'école dans leurs démarches et leurs recherches.



PENDANT :

LES ÉTAPES :

Aspect pédagogique :

- appropriation du site et du cadre de vie (les locaux, environnement immédiat) ;
- rencontre avec l'équipe pédagogique.

Aspect relationnel :

- informer l'école dès l'arrivée de la classe sur les lieux ;
- accueil (rencontre avec le personnel du centre et installation) ;
- organisation de la vie quotidienne et collective.

Découverte du milieu et activités thématiques

Réalisation en fonction du programme établi.

Prise en compte du vécu

- recentrage sur les objectifs initiaux de la vie collective ;
- régulation de la vie collective.

Bilan

- bilan des activités avec les enfants ;
- bilan avec l'équipe du centre : comparaison avec l'attendu et le réel ;
- bilan écrit des enseignants.

APRÈS :

LES ÉTAPES :

Aspect pédagogique :

- approfondissement des connaissances liées à la classe de découvertes ;
- bilan des activités avec les enfants ;
- comparaison et relation à établir entre le milieu découvert et le milieu habituel ;
- évaluation au niveau des enfants : attitudes, apprentissages
- présentation du séjour (parents, municipalité, association des parents d'élèves, écoles...)

Aspect relationnel :

- remerciements : partenaires financiers, intervenants... ;
- compte rendu de séjour à l'I.E.N.;
- bilan financier ;
- bilan au conseil d'école ;
- réunion-bilan avec les partenaires organisateurs.

VOTRE ÉCHÉANCIER :

Dès le premier jour

.....

.....

.....

.....

.....

Dès le premier jour

.....

.....

.....

.....

Au cours du séjour

Réunions intermédiaires

.....

.....

À la fin du séjour

.....

.....

.....

VOTRE ÉCHÉANCIER :

[illegible]

ORGANISATION DU SÉJOUR

DISPOSITION PARTICULIÈRES AUX SORTIES SCOLAIRES AVEC NUITÉE(S)

Initiative

L'initiative du projet relève de l'enseignant de la classe ou de l'équipe pédagogique. Le projet de sortie s'inscrit obligatoirement dans le cadre du projet d'école.

Procédure d'autorisation

1. L'autorisation est délivrée, par écrit, par l'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale du département d'origine, qui doit disposer d'un dossier complet constitué de la demande d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitée(s), et de la fiche d'information sur le transport.

2. Le directeur d'école fait parvenir le dossier complet de demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitée(s) à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la circonscription dans un délai de cinq semaines au moins avant la date prévue pour le départ lorsque celle-ci se déroule dans le même dé-

partement (délai porté à huit semaines pour les classes séjournant dans un département différent).

3. Ce dossier de demande d'autorisation est transmis par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, qui aura donné au préalable son avis sur le contenu et l'organisation pédagogique, à l'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale du département d'origine chargé de délivrer l'autorisation de départ ainsi que, le cas échéant, aux autres administrations concernées.

4. Les sorties scolaires avec nuitée(s) qui ont lieu dans un autre département doivent recevoir l'avis favorable de l'Inspecteur d'Académie du département d'accueil. Il appartient à l'Inspecteur d'Académie du département d'origine de recueillir cet avis avant de délivrer l'autorisation de départ.

5. Les demandes d'autorisation doivent être traitées rapidement afin que, le cas échéant,

l'organisateur puisse au plus tôt fournir les pièces complémentaires ou apporter les aménagements nécessaires au projet. Les décisions en retour, portant soit autorisation, soit refus motivé par écrit, devront parvenir à l'école concernée, par l'intermédiaire de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, dans un délai de 15 jours avant la date prévue pour le départ lorsque la sortie scolaire avec nuitée(s) se déroule dans le même département, délai porté à trois semaines pour les sorties séjournant dans un département différent.

Dispositions médicales

Les certificats de vaccinations obligatoires doivent être fournis. Faire remplir aux parents une fiche sanitaire et demander une autorisation écrite permettant au responsable de la classe de prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident et sur avis médical, à faire pratiquer toute intervention chirurgicale à l'enfant.

L'ENCADREMENT POUR LA VIE COLLECTIVE ET LE TRANSPORT

École maternelle : 2 adultes au moins dont l'enseignant de la classe quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 16 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 8 enfants.

École élémentaire : 2 adultes au moins dont l'enseignant de la classe quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 20 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 10 enfants.

L'adulte supplémentaire peut être : soit un animateur BAFA, soit un parent d'élève, soit un aide-éducateur, soit un intervenant extérieur agréé qui agit habituellement dans l'école.

Le taux d'encadrement des élèves s'applique y compris dans le cadre du transport. Le chauffeur n'est, en aucun cas, pris en compte dans le taux d'encadrement.

Dans le cadre d'un transport en car, l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou plusieurs classes, est considéré comme constituant une seule classe.





PARTIE 2 : LE CENTRE LE MAS DE L'ARTAUDE

LE PRADET ENTRE PROVENCE ET CÔTE D'AZUR

Entre des massifs sauvages boisés de pins et des plages de paradis, la station touristique du Pradet a su conserver le charme authentique des villages méridionaux.

La nature préservée y domine et marie avec bonheur les bleus du ciel et de la mer, les ocres du soleil, du sable et des rochers, les verts des vignobles et des forêts. L'environnement protégé et l'ensoleillement de la station du Pradet en font un véritable havre de paix, riche de splendides panoramas.

Les habitants du Pradet sont les Pradétans (environ 11 000 habitants).

Depuis 2016, la commune du Pradet est entrée dans l'aire d'adhésion du Parc National de Port-Cros-Porquerolles. Le cœur du parc est limité aux îles de Port-Cros et Porquerolles et l'aire d'adhésion s'étend à l'île du Levant et aux communes alentours comme Le Pradet, Hyères puis toutes les communes côtières jusqu'à La Croix-Valmer.

La protection de l'environnement, de la flore, de la faune et du littoral méditerranéen est au cœur de l'action du Parc National.

Pour profiter pleinement de ces paysages sauvages, un chemin du littoral long de sept kilomètres est aménagé.

Au sud-est de la commune se dresse le point culminant de la Colle Noire, une colline de 285 mètres d'altitude.

SUR LA ROUTE DU CENTRE

ACCÈS PAR LA ROUTE

De Paris

Autoroute A7 puis A50 jusqu'à Toulon, première sortie d'autoroute après le tunnel de Toulon "Le Pradet, Carqueiranne". Traverser le centre-ville du Pradet puis prendre direction "La Garonne, Les Oursinières" sur le boulevard de Lattre de Tassigny.

De Marseille

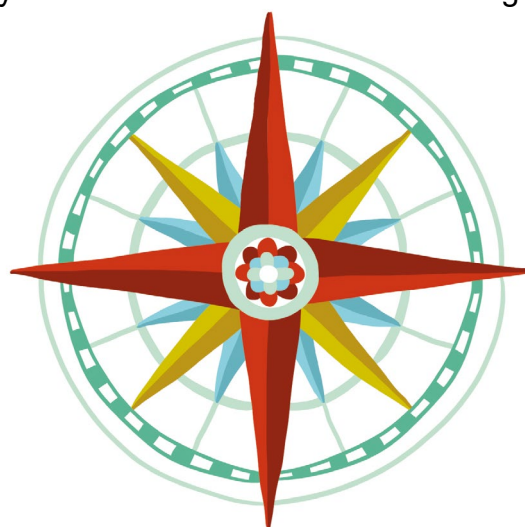
A50 jusqu'à Toulon, première sortie d'autoroute après le tunnel de Toulon "Le Pradet, Carqueiranne". Traverser le centre-ville du Pradet puis prendre direction « La Garonne, Les Oursinières » sur le boulevard de Lattre de Tassigny.

De Nice

A8 puis A57 sortie Hyères-Saint Tropez puis La Garde. Prendre à droite direction Le Pradet, La Garde. Traverser le centre ville de La Garde, puis le centre ville du Pradet. Prendre direction La Garonne, Les Oursinières sur le boulevard de Lattre de Tassigny.

ACCÈS PAR LE TRAIN

Les liaisons sont considérablement facilitées grâce aux T.G.V desservant la gare de Toulon, ensuite navette autocar ou bus de ville.



LE CENTRE LE MAS DE L'ARTAUDE

Situé à 2 km au sud de La Garde, à 5 et 14 km de Carqueiranne et d'Hyères, 8 km à l'est de Toulon, au bord de sa merveilleuse rade, et non loin de ses îles d'Or : les côtes du Pradet s'étendent sur 7 km, le long du célèbre littoral varois.

À 800 m de la mer qu'elle surplombe, la propriété d'une superficie de 2 hectares est bâtie en plusieurs pavillons dans un parc boisé d'essences méditerranéennes (palmiers, mimosas, pins eucalyptus...). Le Mas de l'Artaude accueille des séjours éducatifs depuis plus de 60 ans.

Hébergement

Le centre comprend 7 bâtiments :

- les Mimosas
- les Palmiers
- la Capitainerie
- les Acacias
- les Bananiers
- les Figueurs
- le Mas

Les Mimosas

Bâtiment d'hébergement de plein pied, vue mer côté sud :

- 12 chambres de 5 lits ;
- 2 chambres de 4 lits ;
- 2 chambres de 2 lits ;
- 2 blocs sanitaires : 8 douches, 8 WC.

Les chambres donnent dans un couloir central.

Les Palmiers

Bâtiment d'hébergement de plein pied, vue mer côté sud :

- 12 chambres de 5 lits ;
- 2 chambres de 4 lits ;
- 1 chambre de 2 lits.

Les sanitaires sont dans chaque chambre, salle d'eau et WC séparés. Les chambres donnent sur l'extérieur.

Les Eucalyptus

Nouveau bâtiment d'hébergement avec un étage, vue mer côté sud

Au rez-de-chaussée, les chambres donnent sur un couloir central et les salles de bains et WC sont dans chaque chambre :

- 7 chambres de 4 lits ;
- 1 chambre de 2 lits ;
- 1 chambre d'un lit ;
- une infirmerie de 3 lits ;
- un salon ;
- des sanitaires extérieurs ;
- 2 locaux de rangements.

À l'étage, les chambres donnent sur un couloir central et les salles de bains et WC sont dans chaque chambre :

- 8 chambres de 4 lits avec balcons ;
- 1 chambre de 2 lits ;
- 1 chambre d'un lit ;
- un salon ;
- un patio ;
- 2 locaux de rangement.

Les Acacias

3 salles de classes/d'activités et sanitaires.

Les Bananiers

Bâtiment de restauration de :

- 4 salles de restauration de 48 à 56 places chacune ;
- terrasse équipée ;
- sanitaires : WC et lavabos accessibles au public ;
- cuisine ;
- bureau et accueil ;
- espaces techniques ;
- logements indépendants.

Les Figueurs

4 salles de classes/d'activité avec cloisons mobiles pour pouvoir profiter d'une grande salle.

Le Mas

- bibliothèque ;
- salon ;
- 2 salles de classe/d'activité ;
- terrasse ;
- sanitaires ;
- logements indépendants.

Équipements extérieurs

- terrain de jeu ;
- piscine ;
- tables de ping-pong ;
- potager.

Matériel

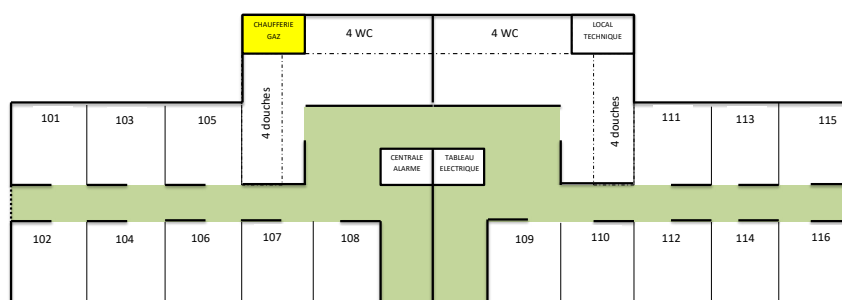
- jeux d'extérieurs ;
- jeux de société ;
- bibliothèque enfant ;
- vidéoprojecteur ;
- téléphone ;
- photocopieur ;
- supports pédagogiques (livres, cahier de l'enseignant) ;
- jumelles, épuisettes, hublot d'observation ;
- matériel d'apprentissage de la natation.

Agréments

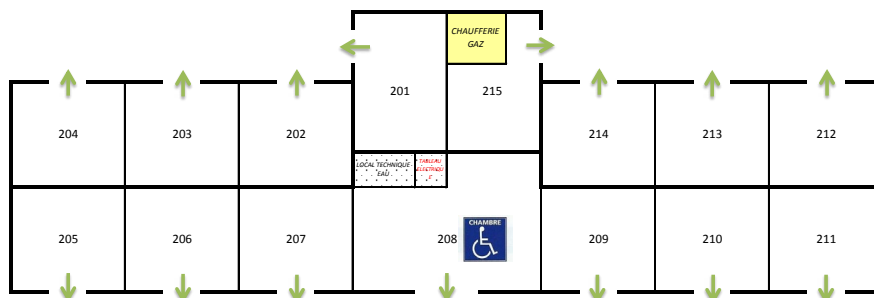
DDJS : 830981009

Éducation Nationale : 83072203

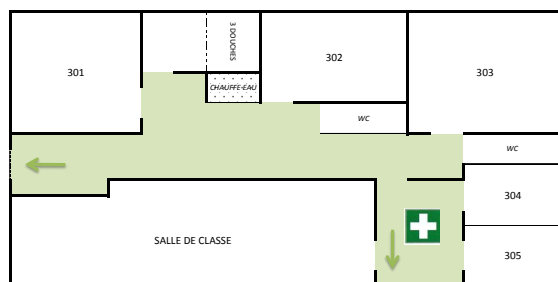
LES MIMOSAS



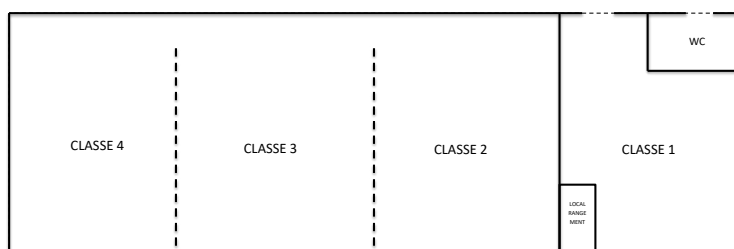
LES PALMIERS



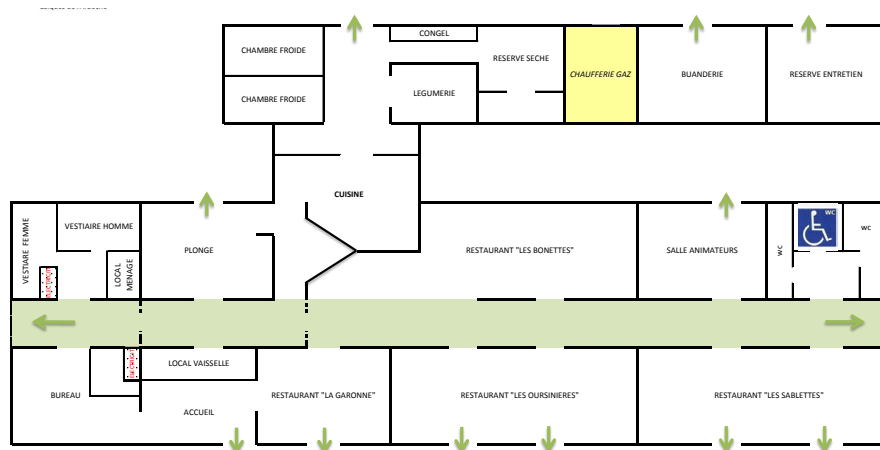
LES ACACIAS



LES FIGUIERS



LES BANANIERES



LE MAS



LES EUCALYPTUS



LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE

La restauration

8h-9h : Petit-déjeuner

12h15 : Déjeuner

19h15 : Dîner

Nos repas sont préparés sur place, par un chef cuisinier, avec une majorité de produits de saison. Nos menus répondent aux critères quantitatifs et qualitatifs des besoins journaliers et s'appuient sur la découverte de la gastronomie régionale.

Une salle de restaurant est attribuée à chaque groupe pour le séjour. Il est possible qu'elle soit occupée par plusieurs groupes. Le petit déjeuner est servi sous forme de buffet. Les adultes mangent à la table avec les enfants. C'est un moment important de la journée notamment pour :

- se situer dans la journée (pour les plus jeunes) ;
- développer les relations enfants / enfants et enfants / adultes ;
- développer l'autonomie : se servir, partager, se tenir convenablement et utiliser les couverts, ne pas gaspiller, mettre la table et débarrasser.

Nous respectons les régimes alimentaires spécifiques allergènes. Nous fêtons les anniversaires. Le service est effectué par notre personnel.

L'entretien des locaux

Les lieux communs sont nettoyés tous les jours (sanitaires, couloirs, réfectoire...). Chaque enfant fera son lit (les plus jeunes aidés par les adultes) et rangera sa chambre. La literie est fournie. Les chambres doivent être

libérées au plus tard à 9h afin de permettre au personnel de procéder au nettoyage, y compris le jour du départ. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, l'accès à la cuisine est formellement interdit à toute personne étrangère au service. Il est interdit de fumer dans l'enceinte du centre.

La toilette

Les enfants prendront une douche chaque soir après les activités.

La santé

L'infirmerie est équipée de produits de premiers soins.

L'assistant sanitaire veillera à soigner les « bobos ». L'enseignant assurera le suivi des traitements et les PAI. Avec les traitements, ne pas oublier l'ordonnance du médecin. Indiquer les nom et prénom de l'enfant sur les boîtes de médicaments.

Le coucher

Le coucher est un moment qui se prépare (notamment par un retour au calme). C'est souvent au moment du coucher que les enfants sont le plus en proie à l'angoisse. La présence des adultes est indispensable.

Le linge

Pour un séjour de 5 jours, le linge n'est pas lavé (sauf incident particulier).

Le « petit linge » (sous-vêtements, chaussettes, tee-shirts, etc ...) sera lavé une fois pour un séjour de 10 jours.

Le linge doit être marqué.

Le courrier, l'argent de poche

Ils sont laissés à l'initiative de l'enseignant-e.

Nous proposons en collaboration avec les producteurs locaux des petits pots de tapenade, huile d'olive, confiture de figues à petits prix. Nous vendons également un modèle de carte postale mais pas d'enveloppe ni de timbre. Arrivée et levée du courrier tous les jours vers 11h sauf dimanche et jours fériés.

Téléphone, fax, internet, photocopieuse

Les enseignants peuvent utiliser le téléphone du centre. Le code wifi du centre est à disposition des enseignants à leur arrivée. Coût de la photocopie : 0.10 € la page.

Le service d'informations

Un blog entièrement sécurisé est proposé aux enseignants qui le souhaitent. Il doit être alimenté par l'équipe enseignante.

Démarche environnementale

Tri sélectif sur le centre, mise en place d'un compost, sensibilisation à la consommation d'eau, d'électricité, de papier.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS

Les séjours permettent :

Aux enfants de :

- passer de la vie familiale à la vie en collectivité ;
- comprendre et d'adopter des règles de vivre-ensemble ;
- s'enrichir et s'épanouir tant sur le plan physique que sur le plan affectif ;
- développer la sociabilisation ;
- gagner en responsabilité et en autonomie ;
- découvrir un milieu et un environnement différents ;
- pratiquer la classe « autrement » grâce à des activités variées ;
- découvrir et interagir avec le vivant ;
- acquérir des savoir, savoir-être et savoir-faire relatifs aux différentes activités
- développer des capacités de réflexion et d'adopter un comportement éco-citoyen.

Aux enseignants de :

- pratiquer la classe « autrement » ;
- voir évoluer son groupe classe différemment ;
- se laisser surprendre ! ;
- bénéficier d'activités en lien avec son projet de classe.

La sociabilisation et la responsabilisation

La sociabilisation est favorisée par le fait que les enfants quittent leurs parents, leur cadre familial et leur environnement habituel pour expérimenter la vie en collectivité.

Ainsi à travers les activités mais aussi tous les temps de vie quotidienne, ils deviennent plus autonomes. La responsabilisation est favorisée par la vie en collectivité :

- respect des règles de vie ;
- respect des locaux ;
- respect des autres et de leurs

différences ;

- respect de soi ;
- respect des milieux et des outils mis à disposition ;
- respect des consignes.

La découverte d'un milieu et d'un environnement différents

La classe de découvertes est l'occasion de découvrir de manière active des milieux particuliers. Pendant le séjour plusieurs activités thématiques sont proposées. Grâce à des approches variées, cela permet une rencontre avec le vivant et une meilleure compréhension du monde qui nous entoure.

Les liens créés avec la nature permettent de s'enrichir à son contact, de mieux la connaître pour mieux la prendre en compte.

QUELQUES CHIFFRES

Chaque année : avec le réseau de la Ligue de l'enseignement



+ de 500 000

enfants et ados
accueillis en vacances



170 000

élèves accueillis en
voyages scolaires éducatifs



+ de 140

centres et villages
de vacances



+ de 700

colonies
de vacances



15 000

jeunes accueillis
en formation
BAFA/BAFD



50 000

familles accueillies
en villages de
vacances



+ de 10 500

accueils de loisirs
de proximité

ORGANISATION ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

L'équipe pédagogique et éducative

Elle est constituée de l'enseignant, du directeur, d'un adjoint pédagogique et d'un animateur par classe. Un économiste, un cuisinier et le personnel de service prendront en charge les repas et les conditions matérielles.

Cette équipe est garante du bon fonctionnement du séjour, c'est-à-dire :

- du projet éducatif et pédagogique de la F.O.L. Ardèche ;
- du projet préétabli avec l'enseignant ;
- de la mise en place et du bon déroulement des activités de découvertes, des activités physiques ;
- de la vie quotidienne ;
- de l'organisation matérielle ;
- de la qualité d'accueil ;
- des conditions d'hébergement ;
- des soins apportés aux repas.

Rôle des animateurs classe

Les animateurs classe du centre interviennent sur les temps d'activités définis avec les enseignants.

Ils seront présents au moment des repas, uniquement pour accompagner, conseiller et répondre aux besoins éventuels.

En revanche, ils n'interviendront pas sur les autres temps de la vie quotidienne (lever, douches, coucher, temps calme) puisque c'est le rôle des adultes accompagnateurs du groupe.

L'organisation

Le rythme du séjour

L'équipe aura le souci de :

- proposer une première journée adaptée physiquement et sécurisante affectivement ;
- consacrer du temps à l'installation, à la découverte et à l'appropriation des lieux ;
- organiser des temps de repos ;
- tenir compte de la vie en collectivité et travailler les relations affectives, le rapport aux adultes et aux autres ;
- gérer la vie matérielle ;
- optimiser l'organisation de la vie quotidienne ;
- adapter les activités au projet de classe, à l'âge des enfants, à la météo, à la fatigue.

Le rythme d'une journée type

8h-9h : petit-déjeuner échelonné

9h-9h30 : toilette et rangement des chambres

9h30-12h : classe ou activités

12h-12h30 : rangement du matériel et détente

12h30-13h30 : déjeuner

13h30-14h : temps calme

14h-17h : classe ou activités (goûter pris en fonction des activités)

17h-18h45 : douche, jeux, lecture, courrier, compte-rendu de la journée, classe ouverte

19h15-20h15 : dîner

20h15-21h15 : veillée (selon fatigue des enfants)

21h15 : coucher

Les règles de vie collective

Les enfants sont tenus de respecter la propreté des locaux, les aménagements pédagogiques extérieurs. La présence

d'un adulte accompagnera cette démarche.

Les enfants participent à la desserte des tables et à leur nettoyage. Le respect des horaires de repas est indispensable.

Les enfants sont tenus d'avoir un langage et un comportement corrects et de respecter les autres. Ils sont initiés et tenus de respecter les actions correspondant à la démarche environnementale du centre.

Le projet pédagogique de l'enseignant

Le directeur du centre ou le délégué « séjours éducatifs » de la F.O.L. Ardèche peut aider chaque enseignant à élaborer un projet pédagogique.

Ces personnes connaissent bien les possibilités offertes par la région et par le centre, les activités de découverte du milieu et les activités sportives. Elles peuvent vous apporter leurs compétences pour préparer le séjour au cours d'une ou plusieurs réunions.

Le projet éducatif « classe de découvertes » de la F.O.L. Ardèche est également à la disposition de chaque enseignant.



CHARTRE DÉPARTEMENTALE DÉFINISSANT LE RÔLE DES ACCOMPAGNATEURS EN CLASSES DE DÉCOUVERTES

L'accompagnateur du séjour tient un rôle très important dans la réussite d'un voyage scolaire, et est complémentaire à celui des enseignants et des animateurs dit « de classe de découvertes ». Il n'a pas à apporter de compétences pédagogiques clairement établies, qui restent sous les champs de compétences, de l'enseignant tout d'abord et des animateurs ensuite.

Cependant l'éducation comprenant tous les moments de vie du séjour, il est fondamental d'être en situation d'exemplarité constante. Nous entendons réaffirmer ainsi leur importance, tant dans le choix de ces derniers par les enseignants, que pour leurs rôles lors des séjours.

Ces derniers ont généralement pour mission :

- l'encadrement et l'appui de l'enseignant dans la gestion de la vie quotidienne sur le centre (temps de vie collective (lever et coucher du groupe - toilettes - temps de repas).

Il nous paraît important de préciser, que la bonne réalisation de ces missions doit tout d'abord passer par une donnée

de consignes s'appuyant sur les règles mises en place par les structures d'accueil, et les objectifs des enseignants, et ensuite par une vérification de l'appropriation par les enfants, tendant ainsi vers la prise d'autonomie souhaitée, et évaluée pendant/après le séjour.

- l'encadrement durant le transport ou pendant les activités (selon le cas). En priorité, il convient de respecter les consignes données en amont du déplacement ou de l'activité. Ces consignes établiront clairement les rôles et les fonctions de chacun et seront fondées sur les normes d'encadrement des transports, et/ou des activités.

Selon l'activité, il pourra en amont du séjour, avoir été demandé par l'enseignant que l'accompagnateur bénéficie d'un agrément particulier obligatoire (cas des activités physiques nécessitant un encadrement renforcé : piscine, vélo par exemple).

Dans ce cas, l'agrément aura été donné par l'Inspection Académique de l'école et non du lieu d'accueil.

Il est primordial d'avoir conscience que la gestion d'un groupe d'enfants n'est pas du même ressort qu'une gestion individuelle, et que l'on se doit d'être équitable, tant dans ses actes ou paroles, vis-à-vis du groupe, d'autant plus si l'enfant de l'accompagnateur fait partie du groupe classe.

Au même titre que l'équipe d'animation du centre, les accompagnateurs pourront, en plus des rôles et missions définis ci-dessus, proposer aux enseignants des compétences qui leurs sont propres, et qui pourront venir avec l'accord de ce dernier, compléter ou agrémenter la classe de découvertes.

Nous conseillons aux enseignants de bien anticiper ce type de demande en amont du séjour. De manière générale, chaque structure présentera le fonctionnement du centre aux enseignants en amont du séjour, de manière à ce que les accompagnateurs soient partie prenante de la réussite du séjour, qu'ils s'intègrent dans ce dernier, tout en rappelant qu'en amont, pendant et après, l'enseignant reste le seul responsable du séjour.





PARTIE 3 : LES SÉJOURS

À LA DÉCOUVERTE DE LA MER !

Nos séjours sont axés sur la découverte du milieu marin et du littoral. Les enfants vont vivre dans un cadre exceptionnel. Il s'agit, pour eux, d'apprendre à être curieux, à observer, se poser des questions pour comprendre le monde qui nous entoure.

Nous découvrirons ainsi la diversité de la faune, de la flore et des paysages que la nature nous offre. La végétation locale, le bord de mer méditerranéen, les petits animaux marins, les bateaux et les ports n'auront plus de secrets pour nos apprentis moussaillons !

Comment ? Pourquoi ? Depuis quand ? Répondre à toutes ces questions nous pousse à comprendre comment fonctionne le littoral varois et quel rôle joue l'Homme dans ce milieu.

Les temps de vie collective sont aussi très importants dans un séjour de classe de découverte, les enfants apprendront à partager, à penser à soi mais aussi aux autres, à faire tout seul mais aussi à faire en groupe.



SÉJOUR : PASSEPORT DÉCOUVERTES

Ce séjour est centré sur les richesses du Pradet. Nous prendrons le temps d'observer, de mettre les pieds dans l'eau et de profiter de la flore locale. Attention les yeux !

✱ Objectifs :

- découvrir et observer le monde vivant marin ;
- découvrir le littoral ;
- apprendre à s'orienter sur une carte ;
- apprendre à différencier les végétaux ;
- comprendre l'impact humain sur la nature.

✱ Contenu :

- flore méditerranéenne ;
- faune marine ;
- lecture de paysage ;
- littoral ;
- Land Art ;
- points spécifiques d'un port ;
- bateaux ;
- éco gestes ;
- spécialités culinaires locales ;
- histoire mine de cuivre.

✱ Toute l'année

✱ Ce séjour a été labellisé Esprit Parc National



★ Cycles 2 & 3

Proposition de séjour.

L'ordre des activités est susceptible d'être modifié.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Arrivée du groupe : installation dans les chambres et visite du centre et des environs	Enquête au Port des Oursinières	Sortie à la journée Balade sur le sentier de re-naturalisation jusqu'à la Mine Lecture de paysages	Découverte de la flore méditerranéenne	Fin d'occupation des chambres à 9h Jeu Bilan
12 h : déjeuner					
Après-midi	Land'Art Plage de la Garonne	Pêche à pied Plage de la Garonne	Visite du musée de la Mine de Cap Garonne	Intervention écocitoyenne	Départ prévu dans l'après-midi
17h / 19h : temps de vie quotidienne (douches) et/ou de classe encadrés par l'enseignant et/ou les adultes accompagnateurs de l'école					
19h15 : dîner					
Veillée	Veillées animées par l'équipe d'animation. A mettre en place en fonction du projet de l'enseignant et de la fatigue des enfants.				



SÉJOUR : LITTORAL DURABLE

Ce séjour est centré sur les richesses et la fragilité de la faune et de la flore du littoral, à travers des activités ludiques.

* Objectifs :

- connaître et protéger le littoral méditerranéen ;
- découvrir et observer le monde vivant marin ;
- observer des oiseaux ;
- apprendre à s'orienter sur une carte ;
- apprendre à différencier les végétaux ;
- comprendre l'impact humain sur la nature.

* Contenu :

- ornithologie ;
- flore méditerranéenne ;
- faune marine ;
- lecture de paysage ;
- littoral ;
- Land Art ;
- points spécifiques d'un port ;
- bateaux ;
- éco gestes ;
- spécialités culinaires locales ;
- histoire des salins.

* Toute l'année

* Ce séjour a été labellisé Esprit Parc National



★ Cycles 2 & 3

Proposition de séjour.

L'ordre des activités est susceptible d'être modifié.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Arrivée du groupe : installation dans les chambres et visite du centre et des environs	Pêche à pied	Journée aux Salins d'Hyères Histoire du sel	Découverte de la flore méditerranéenne	Fin d'occupation des chambres à 9h Land'Art
12 h : déjeuner					
Après-midi	Intervention écocitoyenne	Enquête au port des Oursinières	Observation des oiseaux des marais salants et du double tombolo de Giens avec un guide naturaliste	Balade sur le sentier du littoral, avec lecture de paysages depuis le Cap Garonne	Départ prévu dans l'après-midi
17h / 19h : temps de vie quotidienne (douches) et/ou de classe encadrés par l'enseignant et/ou les adultes accompagnateurs de l'école					
19h15 : dîner					
Veillée	Veillées animées par l'équipe d'animation. A mettre en place en fonction du projet de l'enseignant et de la fatigue des enfants.				



SÉJOUR : GRANDS NAVIGATEURS

Ce séjour met l'accent sur la mer et les marins, l'enfant au fil des jours s'appropriera un vocabulaire, des techniques et des savoirs en rapport avec le milieu marin. Ils apprendront aussi à le protéger.

Ce séjour possède comme fil rouge la découverte des « Ports », avec celui du Pradet (Port de Plaisance), celui de Toulon (commercial et militaire) et celui de Porquerolles.

★ Objectifs :

- connaître l'histoire de la région Toulonnaise ;
- découvrir et observer le monde vivant marin ;
- découvrir le milieu du nautisme ;
- apprendre à s'orienter sur une carte ;
- apprendre à différencier les végétaux ;
- comprendre l'impact humain sur la nature ;
- différencier les ports.

★ Contenu :

- vie insulaire ;
- flore méditerranéenne ;
- faune marine ;
- littoral ;
- points spécifiques des ports ;
- bateaux ;
- nœuds marins ;
- éco gestes ;
- spécialités culinaires locales.

★ Toute l'année



★ Cycles 2 & 3

Proposition de séjour.

L'ordre des activités est susceptible d'être modifié.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Arrivée du groupe : installation dans les chambres et visite du centre et des environs	Pêche à pied	Sortie à la journée à Porquerolles Traversée en bateau Visite du fort Sainte-Agathe	Sortie à la journée à Toulon Visite du musée national de la marine	Fin d'occupation des chambres à 9h Nœuds marins
12 h : déjeuner					
Après-midi	Histoire de la navigation	Enquête au port des Oursinières	Visite de l'île de Porquerolles et de la plage d'argent	Visite guidée de la rade en bateau	Départ prévu dans l'après-midi
17h / 19h : temps de vie quotidienne (douches) et/ou de classe encadrés par l'enseignant et/ou les adultes accompagnateurs de l'école					
19h15 : dîner					
Veillée	Veillées animées par l'équipe d'animation. A mettre en place en fonction du projet de l'enseignant et de la fatigue des enfants.				



SÉJOUR : COMME UN POISSON DANS L'EAU

Ce séjour allie la découverte du milieu marin ainsi que les techniques de base de la natation. Avec quatre séances de natation encadrées par du personnel agréé par l'Éducation Nationale ; les séances se déroulent en demi-groupe, qui alterne avec les activités pédagogiques ou ludiques, menées par les animateurs du centre, et décidées conjointement avec l'enseignant.

* Objectifs :

- apprentissage de la natation ;
- découvrir et observer le monde vivant marin ;
- découvrir le milieu du nautisme ;
- apprendre à s'orienter sur une carte ;
- apprendre à différencier les végétaux ;
- comprendre l'impact humain sur la nature.

* Contenu :

- techniques de natation ;
- vie insulaire ;
- flore méditerranéenne ;
- faune marine ;
- littoral ;
- Land Art ;
- points spécifiques d'un port ;
- bateaux ;
- éco gestes ;
- spécialités culinaires locales.

* De mai à septembre



★ Cycles 1, 2 & 3

Proposition de séjour.

L'ordre des activités est susceptible d'être modifié.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Arrivée du groupe : installation dans les chambres et visite du centre et des environs	Natation 1h30, par ½ groupe	Natation 1h30, par ½ groupe	Pêche à pied	Fin d'occupation des chambres à 9h Land Art sur la plage
12 h : déjeuner					
Après-midi	Natation 1h30, par ½ groupe	Enquête au port des Oursinières	Découverte de la flore méditerranéenne	Natation 1h30, par ½ groupe	Départ prévu dans l'après-midi
17h / 19h : temps de vie quotidienne (douches) et/ou de classe encadrés par l'enseignant et/ou les adultes accompagnateurs de l'école					
19h15 : dîner					
Veillée	Veillées animées par l'équipe d'animation. A mettre en place en fonction du projet de l'enseignant et de la fatigue des enfants.				



SÉJOUR : EN AVANT MOUSSAILLON

Ce séjour “pieds dans l’eau” sera l’occasion pour les élèves de découvrir les joies de la navigation. Encadrés par des moniteurs Brevets d’État et agréés par l’Éducation Nationale ils seront par binômes responsables de leur embarcation.

Ils devront composer avec le vent, la mer et leur équipier pour rentrer à bon port !

✱ Objectifs :

- apprendre à naviguer en équipe ;
- découvrir et observer le monde vivant marin ;
- découvrir le littoral ;
- apprendre à s’orienter sur une carte ;
- apprendre à différencier les végétaux ;
- comprendre l’impact humain sur la nature.

✱ Contenu :

- vocabulaire nautique ;
- flore méditerranéenne ;
- faune marine ;
- littoral ;
- Land Art ;
- points spécifiques d’un port ;
- bateaux ;
- éco gestes ;
- spécialités culinaires locales.

✱ Toute l'année



★ Cycle 3

Proposition de séjour.

L'ordre des activités est susceptible d'être modifié.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Arrivée du groupe : installation dans les chambres et visite du centre et des environs	Voile 9h-12h	Enquête au port des Oursinières	Voile 9h-12h	Fin d'occupation des chambres à 9h Découverte de la flore méditerranéenne
12 h : déjeuner					
Après-midi	Voile 14h-17h	Pêche à pied Plage de la Garonne	Voile 14h-17h	Land Art Intervention écocitoyenne	Départ prévu dans l'après-midi
17h / 19h : temps de vie quotidienne (douches) et/ou de classe encadrés par l'enseignant et/ou les adultes accompagnateurs de l'école					
19h15 : dîner					
Veillée	Veillées animées par l'équipe d'animation. A mettre en place en fonction du projet de l'enseignant et de la fatigue des enfants.				



SÉJOUR : P'TITS MOUSSES

Ce séjour est centré sur les richesses du milieu environnant le centre. Nous prendrons le temps d'observer, de mettre les pieds dans l'eau, de toucher et de profiter des découvertes du milieu. Nous consulter pour adapter les contenus en fonction de votre projet.

* Objectifs :

- découverte des éléments naturels ;
- observer le monde vivant marin ;
- découvrir le littoral ;
- apprendre à différencier les végétaux ;
- comprendre l'impact humain sur la nature.

* Contenu :

- flore méditerranéenne ;
- faune marine ;
- littoral ;
- Land Art ;
- points spécifiques d'un port ;
- bateaux ;
- éco gestes ;
- spécialités culinaires locales.

* Toute l'année

* Autres activités proposées en compléments :

- ateliers à la ferme pédagogique.



★ Cycle 1

Proposition de séjour, activités à choisir parmi le contenu proposé ci-contre.
L'ordre des activités est susceptible d'être modifié.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Arrivée du groupe : installation dans les chambres et visite du centre et des environs	Parcours sensoriel, découverte des plantes	Pêche à pied Plage de la Garonne	Promenade sur la plage Sensibilisation à la notion de pollution Récupération d'objets pour l'après-midi	Fin d'occupation des chambres à 9h Jeu bilan
12 h : déjeuner					
Après-midi	Balade sur la plage, découverte de la mer	Confection d'un herbier d'empreintes	Petits jeux et atelier sur les animaux marins	Land Art ou récup'Art	Départ prévu dans l'après-midi
17h / 19h : temps de vie quotidienne (douches) et/ou de classe encadrés par l'enseignant et/ou les adultes accompagnateurs de l'école					
19h15 : dîner					
Veillée	Veillées animées par l'équipe d'animation. A mettre en place en fonction du projet de l'enseignant et de la fatigue des enfants.				



NOS PARTENAIRES ÉDUCATIFS



Esprit Parc National

La marque Esprit parc national met en valeur des produits et services imaginés et créés par des hommes et des femmes qui s'engagent dans la préservation et la promotion des territoires d'exception des parcs nationaux. Deux de nos séjours sont marqués.



Parc national de Port Cros

nous sommes partenaires du Parc National de Port Cros, nous participons à des actions communes, des projets communs et des formations proposées par le Parc.



Club nautique du Pradet

Le Club Nautique du Pradet, école de la fédération française de voile, est un partenaire historique de la fédération. Les moniteurs BE accompagnent les enfants dans l'apprentissage de la pratique de la voile.



Mine de Cap Garonne

Le musée de la mine de Cap Garonne est l'un des cinq plus beaux sites minéralogiques du monde situé au sommet du Cap Garonne avec une vue panoramique sur les Iles d'Hyères et la rade de Toulon. De la vie des mineurs à l'histoire de la roche, la visite de ces anciennes mines de cuivre est une leçon vivante, une aventure fascinante.



Moulin de l'Esquirol

Véritable oliveraie et moulin à huile provençal, le Moulin de l'Esquirol propose des visites du domaine et du circuit de fabrication de l'huile.



Les Bateliers de la Rade

Les Bateliers de la Rade proposent des visites commentées de la rade de Toulon à bord d'un bateau. Du cap Garonne au cap de Saint-Mandrier, des plages du Pradet au port militaire, la rade offre un panel de découvertes extraordinaires.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Musée national
de la Marine



La Ligue de Protection des Oiseaux

La Ligue de Protection des Oiseaux initie les élèves à l'ornithologie, aux Salins des Pesquiers ou aux vieux Salins d'Hyères il y a toujours des oiseaux à observer.

Musée national de la Marine

Le musée national de la Marine de Toulon est installé depuis 1981 sur le port. Il possède une collection de modèles de vaisseaux et de galères et retrace l'histoire de ce port.

Le Fort Sainte-Agathe

Le fort Sainte-Agathe construit sous François 1^{er}, vers 1531, est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Visite possible lors d'une journée à Porquerolles



Tourisme Provence Méditerranée

Les offices de tourisme de la région toulonnaise se sont regroupés pour former cet office intercommunal du tourisme. Nous travaillons avec eux notamment pour des interventions aux Salins d'Hyères.





CONTACT

Pour toutes informations sur les séjours de classes de découvertes au sein de notre centre Le Mas de l'Artaude à Le Pradet, merci de prendre contact avec :

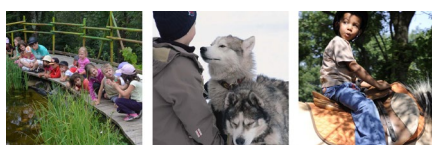
Secteur séjours éducatifs

04 75 20 27 00

sejours-educatifs@folardeche.fr

Le centre d'accueil permanent est géré par la F.O.L. Ardèche, vous pourrez obtenir plus d'informations sur notre site internet : www.folardeche.fr

Ou nous suivre sur les réseaux sociaux :



Retrouvez l'ensemble de nos séjours dans la brochure "Classes de découvertes" éditée chaque année.



Découvrez également nos autres centres d'accueil de classes de découvertes sur notre site : www.folardeche.fr



FÉDÉRATION **ARDÈCHE**

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche
Boulevard de la Chaumette - BP 219
07000 Privas Cedex
04 75 20 27 00 // contact@folardeche.fr
www.folardeche.fr

